

## Animé par :

**Jean-Jacques BOURDILLAT**  
Juriste-consultant au CRIDON  
LYON  
Docteur en Droit  
Chargé de cours à l'Université  
Lumière-Lyon 2  
Intervenant à l'ENM

## Avec la participation de :

**Manuel BOSQUE**  
Responsable de la Commission Voies  
d'exécution  
Avocat au Barreau de la Seine-Saint-  
Denis,  
Cabinet Bosqué & Associés

## Horaires :

De 9h15 à 17h45  
Soit 7 heures de formation

## Lieu :

**Siège d'Eurojuris**  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 Paris

## Public visé:

Avocats, juristes, huissiers

## Spécialités:

**Droit des garanties, des sûretés et  
des mesures d'exécution**

## Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS  
Tél : 01 46 33 07 19  
Fax : 01 46 33 98 23  
formation@eurojuris.fr

## Programme du séminaire

**Objectifs de la formation :** Cette formation a pour objectifs de passer en revue la pratique des saisies de créances.

### Introduction

#### I. Le saisissant doit cerner la créance à saisir

##### A. De la saisie de créance à la saisie de fonds

1. Le particularisme de la saisie de fonds
2. La récurrence de la saisie des fonds indivis

##### B. La stricte et parfaite détermination du tiers saisi

1. Le tiers saisi officier ministériel ou auxiliaire de justice
2. Le tiers saisi établissement bancaire ou financier

#### II. Le saisissant doit contraindre le tiers à révéler ses obligations

##### A. Une signification de qualité

1. L'attribution monopolistique de l'huissier de justice
2. Une signification conforme aux prescriptions des articles 653 et suivants du Code de procédure civile

##### B. Une interpellation rigoureuse

1. Un objet encadré mais limité
2. Une transcription loyale et idoine

### Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr). N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348 € TTC, soit 290 € H.T.

Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720 € TTC, soit 600 € H.T.

Je souhaite participer au séminaire au tarif Partenaire du droit non – membre (Notaires, Huissiers de justice, Magistrats) : 588 € TTC, soit 490 € H.T.

Nom : ..... Prénom : .....  
Cabinet - Société: .....

**Conditions :** Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire sont acceptées.

### Demande de documentation

Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ... ) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : ..... Prénom : .....  
Cabinet - Société: .....

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France .